

Monsieur le Président du SAEPA du Bray Sud

à

Mesdames, Messieurs les délégués,

Neuf-Marché, le 20 février 2026

Objet : Convocation (report de la réunion du 05/03/2026 au 06/03/2026)

Mesdames, Messieurs les délégués,

Je vous informe que la réunion du jeudi 5 mars 2026 est reportée au vendredi 6 mars 2026.

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine Assemblée Générale du Comité Syndical qui se déroulera le :

Vendredi 6 mars 2026 à 18 heures 30
A la salle Bernard LAURENT de l'Atelier à Gournay-en-Bray

L'ordre du jour de la convocation du 18 février 2026 reste identique à savoir :

Délibérations :

- 1. Approbation du procès-verbal du lundi 9 février 2026**
- 2. Approbation du procès-verbal du mardi 17 février 2026**
- 3. Compte financier unique 2025 et affectation du résultat 2025**
 - a) Service « eau potable »
 - b) Service « assainissement collectif »
 - c) Service « assainissement non collectif »
- 4. Budget Primitif 2026**
 - a) Service « eau potable »
 - b) Service « assainissement collectif »
 - c) Service « assainissement non collectif »
- 5. Travaux de création du réseau d'eaux usées, boulevard de Verdun et rue des Pipets à Gournay-en-Bray – Choix de l'entreprise**
- 6. Réalisation du schéma directeur des réseaux d'eau potable et du PGSSE (Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux) production-distribution et ressource - Choix du bureau d'études**

Informations et questions diverses

Dans le cas où vous ne pourriez pas être présent, veuillez transmettre cette convocation à votre délégué suppléant.

En vous remerciant de votre compréhension,

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président du S.A.E.P.A. du Bray Sud
Mr BROUX Emmanuel

